

Bulletin d'expression

Ce nouveau bulletin va vous permettre de suivre au fur et à mesure des semaines et des mois, l'actualité de l'entreprise, vu par la section CFDT :

- Réunion du C.E. /DP (1 fois/mois)
- Réunion CHSCT (1 fois/trimestre)
- Accord d'entreprise.
- Revendication de la section vis à vis de la STRD.
- Notes explicatives sur divers points que les salariés pourront nous poser.
- Les salaires et les effectifs par catégories d'emplois.
- L'actualité dans le transport public des autres réseaux.
- Les infos nationales CFDT.

Réunion du Comité d'entreprise du 24-09-02

Q :Approbation du P.V. du C.E. du 20 juin 2002

R : OK

Q :Consultation du C.E. sur les nouvelles embauches qualif. Adultes C.R.

R : OK

Q :Information sur les déplacements des personnes entre Miroir et dépôt.

R : Dans le cadre de l'organisation de l'entreprise, la totalité du service mouvement sédentaire se déplacera au miroir. Les locaux seront repris en travaux (peintures, électricité,...) et le déménagement aura lieu entre le 15 et le 30 octobre 2002. Le service contentieux verra son bureau aménagé au 1^{er} étage, en entrant à droite (ancien bureau des R/S/Z/Réseau), le CHSCT n'est pas d'accord car les fraudeurs vont rencontrer les agents du contrôle dans l'escalier. Le secrétaire, Mr Bispo demande que ce nouveau bureau soit le 1^{er} bureau dans les nouveaux locaux. Malgré cette nouvelle affectation, le CV de nuit prendra toujours son service au dépôt.

Q : Point sur la mutuelle.

R :Préparer une assemblée générale.

- 1) Retenir le choix de la mutuelle repreneuse.
- 2) Décision du transfert des fonds (réserves).
- 3) Etape de dissolution.

Q :Dates des élections sociales.

R : 9 et 10 décembre 2002.

Q : Plan d'activité 2001 du médecin du travail. *suite page 2*

R :Approuvé à l'unanimité.

DANS CE NUMERO

- | | |
|-----|---|
| 1 | Édito, bulletin d'expression |
| 1/2 | Réunion Comité d'entreprise |
| 2/3 | Réunion CHSCT |
| 3 | Élections des prud'hommes du 11 décembre 2002 |
| 3 | Actions revendicatives |
| 4 | Le 1% logement |
| 4 | Salaires et effectifs |

**Des questions pour ces réunions,
 venez nous les poser pour que l'on
 puisse les mettre à l'ordre du jour.**

*suite de la page 1***Q : Informations sur les négociations du futur contrat.**

R : Deux dossiers ont été déposés le 15 juillet 2002 par les groupes KEOLIS et TRANSDEV, chacun a pu faire sa présentation le 31 juillet 2002 auprès de la COMADI. La décision du choix du délégataire sera prise au plus tard fin octobre 2002.

Q : Information sur les nouvelles voies de circulation.

R : La partie St Bernard → Trémouille n'est plus en couloir bus. Plusieurs points sont à revoir et en particulier les stationnements des bus TRANSCO Place Darcy.

Q : Information sur l'avenir du dispositif P.R.P. (pré-retraite).

R : Pour la STRD, il n'y a aucun problème, à condition que le dispositif soit reconduit par l'état. A ce jour personne ne sait dire s'il le sera.

Q : Habillement.

R : Le C.E. demande d'étudier la future tenue. Il n'y aura pas de dotation en 2003 afin qu'il y en ait une double en 2004. Le C.E. aborde le problème des tenues civiles des sous-inspecteurs et demande à la STRD s'ils ont honte d'être pris pour des conducteurs. B. Bourdenet rappelle simplement qu'il faut mettre la tenue quand on représente la STRD dans les instances.

Q : Modifications du règlement de location des camions du C.E.

R : Suite à divers problèmes survenus ces derniers mois avec des salariés, quelques points ont été modifiés (Voir ce règlement au C.E. ou à l'affichage du P.V dans quelques jours).

Q : Bal du C.E.

R : Le 12 octobre 2002 à l'espace Tabourot à St apollinaire.

Q : Journée Kart mania.

R : Le 24 novembre 2002.

Q : Horaires d'ouverture du C.E.

R : Les mercredis, jeudis, vendredis de 08h30 à 17h00 sans interruption.

Q : Attributions du cadeaux de fêtes des mères.

R : Les cadeaux non retirés seront remis en lots pour la fête de l'étang.

PROCHAINE REUNION LE 22 OCTOBRE 2002

ACTIONS REVENDICATIVES DE LA SECTION

- ❖ La section sera reçue le 8 octobre afin d'étudier avec la direction, l'effectif maîtrise qui nous semble bas et ne pas correspondre aux objectifs qui nous sont confiés.
- ❖ Le déroulement de carrière : soyons tous solidaires, chaque métier mérite son déroulement. Chaque salarié peut donner plus chaque jour à l'entreprise, mais pour cela, il faut aussi que celle-ci le reconnaisse. Alors dès la signature du contrat par la COMADI et son délégataire, soyez derrière la section qui l'a demandé à la direction afin que nous puissions TOUS évoluer à la STRD.

Réunion du C.H.S.C.T.

(comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail)
du 26-09-02

Q : Visite des locaux (Espace bus et Miroir).

R : La direction nous montre les locaux du miroir en cours de modification et de travaux. Elle informe les membres présent du CHSCT de la nouvelle répartition des locaux. Deux désaccords ont été formulés par ses membres quant à l'affectation du local contentieux et de l'aménagement du nouveau local des A.M R/S/Z/Réseau. Les locaux de l'espace Bus vont être réétudiés afin d'avoir des locaux plus conformes à la réception de la clientèle et au confort des gens qui y travaillent (nous y veillerons). Une étude doit y être menée par C.SGARRA.

Q : Approbation du Compte-rendu du précédent P.V.

R : Sur la question 5 ce n'est pas 4 semaines de volant et une semaine de fraude mais l'inverse. Le reste OK

Q : Examen des Accidents du travail depuis la dernière réunion.

R : Il y a toujours des problèmes de rétroviseurs ; la STRD signale qu'il y aura une formation de la CRAM sur les arbres des causes des A.T. et qu'un sujet sera ce problème de rétro. Elle va étudier et comparer avec les autres réseaux la problématique. Encore et encore de nombreuses agressions !!! réunion COMADI ET PREFECTURE EN COURS.

Q : Préventions des risques professionnelles.

R : J.P. Prunier nous présente le plan élaboré par son service et applicable à l'entreprise (Voir à l'affichage ou à la demande).

Q : Demande de prise en charge d'un stage pour les membres du CHSCT.

R : Rappel des règles sur les stages des élus (nouveaux et tous les 4 ans) Stage autorisé.

Q : Vestiaires collectifs au miroir.

R : En remplacement de la vitrine avec les coupes (qui sera déplacé), il y aura un vestiaire (type salle de gym) qui sera installé (au moins 4) où l'on pourra mettre sacoche et veste en hauteur.

Q : Nouveaux AGORA divers points.

R : Il y aura un bus prototype qui sera équipé avec modif des portillons, chgt des boutons d'ouverture porte et self, casquette radio. Pour la vidéosurveillance ces bus doivent être équipés avant la fin de l'année. De plus pour la puissance de ces bus la société IRISBUS mettra en conformité les programmes électroniques de boîtes de vitesse, car seul l'économique a été monté alors qu'il y avait un autre type performant.

Q : Respect de la vitesse et du sens de circulation sur le dépôt.*suite page 3*

Plus représentatifs encore

Plus nombreux, plus forts, plus représentatifs encore, cet objectif doit se concrétiser le 11 décembre aux élections prud'hommes. Nous avons six semaines pour relever ce défi, pour gagner en audience auprès des salariés. Chaque militant doit y contribuer en faisant voter CFDT. Car pour la première confédération en nombre d'adhérents, faire ressortir, dans les urnes, la place réelle qu'elle occupe sur le terrain est essentiel. Nous voulons à l'avenir des scrutins de représentativité dans toutes les entreprises, dans le cadre d'une refonte des règles de la négociation collective. Mais aujourd'hui, les élections prud'homales restent la seule occasion, en France, de mesurer l'audience électorale des organisations syndicales au niveau interprofessionnel. Ce scrutin est donc d'autant plus important. Plus nombreux, plus forts, plus représentatifs encore, ces trois ingrédients sont au cœur de notre conception du syndicalisme. Le 11 décembre, à nous de tout faire pour nous montrer à la hauteur. ■

François Chérèque,
secrétaire général © CFDT

Le 11 Décembre VOTONS CFDT

R: Le CHSCT à la demande des agents de nettoyage en a fait la demande, la direction rappellera par une note de service ces principes, ainsi que les démarrages des moteurs un peu trop tôt l'après-midi (rappel sera aussi fait par R.G.).

Q: Personnel de sous-traitance et badge.

R : Il y aura un badge donné à chaque personne entrant dans l'entreprise (problème général de sécurité du dépôt).

Q : Dépannage en ligne utilisation de quilles pour protection des mécaniciens.

R : Il existe déjà des quilles dans le camion, et nous achèterons des gilets fluo pour les interventions sans camion.

Q : Révision de la procédure d'agression.

R : Il a été décidé en fonction de la gravité comme le prévoit la procédure d'informer ou non le secrétaire du CHSCT. L'entreprise s'efforcera de mieux le prévenir en cas de dépôt de plainte. Elle présentera rapidement des plans de déviations en cas de retrait suite à incidents.

Q : Etude au sonomètre des bruits des freins.

R : L'efficacité des freins reste la même mais depuis le retrait de l'amiante dans ces garnitures de tambour, il y a des problèmes de T° qui occasionne du bruit avec le remplaçant de l'amiante, les autres réseaux ont le même Pb et la solution est de passer au frein à disque (fait avec la nouvelle génération de bus).

Q : revoir les temps HLP modifiés.

R : Donnés aux méthodes, en cours.

Q : problèmes de sécurité au niveau du dépôt minute Av. Albert 1^{er}.

R : Nouveau tracé fait à vérifier l'efficacité.

Q : Listes de W.C. à prévoir.

R : plombière, claudon, campus ancien en réfection, terminus Ahuy tout est modifié avec W.C neuf.

Q : remplacement de Mes TILLET ET BEGIN ?

R : OK pour la direction, RDV pris pour étudier les effectifs maîtrise.

Q :Radio portative dédié maîtrise ?

R : Tout sera installé au 1^{er} janvier 2003, les plis d'appels d'offres ont été ouverts le 24-09-02.

Q : Fumeurs et non-fumeurs, point sur la loi Evin à la STRD.

R : La STRD tergiverse sur ce problème important et signale que le plus fort problème est au miroir. Mme Royer, médecin du travail rappelle que la nouvelle loi de modernisation sociale oblige l'employeur à prouver qu'il a bien fait respecter cette loi, si un de ces salariés porte plainte contre son entreprise pour tabagisme passif.

Q : Divers.

R : M. Bourdenet signale que des chronos seront effectués après la foire gastronomique au niveau des couloirs bus afin d'estimer le gain de temps. (Localisation liée au bus labo pour l'investissement 2003).

PROCHAINE REUNION LE 03 DECEMBRE 2002

Fiches pratiques locataires

1. Financement du dépôt de garantie
2. Garantie du paiement du loyer et des charges
3. Prêt pour travaux
4. Aide à la mobilité professionnelle
5. Demande de logement réservé par son entreprise
6. Prêt relais pour changement de logement
7. Prêt relais pour allègement temporaire du loyer
8. Financement de travaux pour maintenir à domicile un grand invalide

Fiches pratiques propriétaires

1. Prêt pour travaux
2. Allègement d'échéances d'un Prêt d'accession sociale (PAS)
3. Allègement d'échéances de prêts immobiliers
4. Aide à la mobilité professionnelle
5. Prêt pour construction ou acquisition dans le neuf
6. Prêt pour achat dans l'ancien
7. Prêt pour travaux d'amélioration
8. Prêt relais pour achat
9. Prêt pour refinancement de prêts immobiliers onéreux
10. Financement de travaux pour maintenir à domicile un grand invalide

Le 1% logement

Financé par un prélèvement sur les salaires, le **1% logement** a pour objet d'aider les salariés à se loger. Il intervient soit sous forme de droits, soit sous forme de possibilités. Dans chaque fiche, vous retrouverez le type d'aide et les démarches à accomplir pour les obtenir.

Toutes ces fiches pratiques sont disponibles sur le serveur web de la CFDT à l'adresse suivante :

<http://www.cfdt.fr/pratique/logement/logement.htm>

ou auprès de vos représentants syndicaux CFDT de la STRD.

SALAIRES ET ANCIENNETE (au 01-09-02)

Coefficient	145									
ancienneté	0-6 mois	6-12 mois	1-3 ans	3-5 ans	5-10 ans	10-15 ans	15-20 ans	20-25 ans	25-30 ans	+ de 30ans
Salaire brut	1186,10	1221,68	1257,27	1292,85	1328,43	1352,15	1387,74	1423,32	1482,63	1541,93

Coefficient	170									
ancienneté	0-6 mois	6-12 mois	1-3 ans	3-5 ans	5-10 ans	10-15 ans	15-20 ans	20-25 ans	25-30 ans	+ de 30ans
Salaire brut	1390,60	1432,32	1474,04	1515,75	1557,47	1585,28	1627,00	1668,72	1738,25	1807,78

Coefficient	185									
ancienneté	0-6 mois	6-12 mois	1-3 ans	3-5 ans	5-10 ans	10-15 ans	15-20 ans	20-25 ans	25-30 ans	+ de 30ans
Salaire brut	1513,30	1558,70	1604,10	1649,50	1694,90	1725,16	1770,56	1815,96	1891,63	1967,29

Coefficient	190									
ancienneté	0-6 mois	6-12 mois	1-3 ans	3-5 ans	5-10 ans	10-15 ans	15-20 ans	20-25 ans	25-30 ans	+ de 30ans
Salaire brut	1554,20	1600,83	1647,45	1694,08	1740,70	1771,79	1818,41	1865,04	1942,75	2020,46

Coefficient	200									
ancienneté	0-6 mois	6-12 mois	1-3 ans	3-5 ans	5-10 ans	10-15 ans	15-20 ans	20-25 ans	25-30 ans	+ de 30ans
Salaire brut	1636,00	1685,08	1734,16	1783,24	1832,32	1865,04	1914,12	1963,20	2045,00	2126,80

Coefficient	210									
ancienneté	0-6 mois	6-12 mois	1-3 ans	3-5 ans	5-10 ans	10-15 ans	15-20 ans	20-25 ans	25-30 ans	+ de 30ans
Salaire brut	1717,80	1769,33	1820,87	1872,40	1923,94	1958,29	2009,83	2061,36	2147,25	2233,14

Coefficient	220									
ancienneté	0-6 mois	6-12 mois	1-3 ans	3-5 ans	5-10 ans	10-15 ans	15-20 ans	20-25 ans	25-30 ans	+ de 30ans
Salaire brut	1799,60	1853,59	1907,58	1961,56	2015,55	2051,54	2105,53	2159,52	2249,50	2339,48

Coefficient	230									
ancienneté	0-6 mois	6-12 mois	1-3 ans	3-5 ans	5-10 ans	10-15 ans	15-20 ans	20-25 ans	25-30 ans	+ de 30ans
Salaire brut	1881,40	1937,84	1994,28	2050,73	2107,17	2144,80	2201,24	2257,68	2351,75	2445,82

Coefficient	240									
ancienneté	0-6 mois	6-12 mois	1-3 ans	3-5 ans	5-10 ans	10-15 ans	15-20 ans	20-25 ans	25-30 ans	+ de 30ans
Salaire brut	1963,20	2022,10	2080,99	2139,89	2198,78	2238,05	2296,94	2355,84	2454,00	2552,16

Coefficient	260									
ancienneté	0-6 mois	6-12 mois	1-3 ans	3-5 ans	5-10 ans	10-15 ans	15-20 ans	20-25 ans	25-30 ans	+ de 30ans
Salaire brut	2126,80	2190,60	2254,41	2318,21	2382,02	2424,55	2488,36	2552,16	2658,50	2764,84

Coefficient	280									
ancienneté	0-6 mois	6-12 mois	1-3 ans	3-5 ans	5-10 ans	10-15 ans	15-20 ans	20-25 ans	25-30 ans	+ de 30ans
Salaire brut	2290,40	2359,11	2427,82	2496,54	2565,25	2611,06	2679,77	2748,48	2863,00	2977,52

Coefficient	320									
ancienneté	0-6 mois	6-12 mois	1-3 ans	3-5 ans	5-10 ans	10-15 ans	15-20 ans	20-25 ans	25-30 ans	+ de 30ans
Salaire brut	2617,60	2696,13	2774,66	2853,18	2931,71	2984,06	3062,59	3141,12	3272,00	3402,88

EFFECTIFS AU 01-01-2002 MOYEN

- ❖ Cadres : 7
- ❖ Maîtrise : 42.25
- ❖ Employé : 34.79
- ❖ Conducteurs : 460.75
- ❖ Agents autres services : 38.75

Soit un total de 583.54 employés en moyenne à la STRD.

Mouvements d'effectifs

ENTREES :

- 21 embauches CR
- 9 embauches Agents d'ambiances
- 5 embauches de CDD
- 3668,90 heures d'intérim

SORTIES :

- 3 CR (démission)
- 1 Agent d'ambiance (démission)
- 8 ruptures de contrats de travail
- 3 CDD (fin de mission)

PRP :

- 3 CR
- 1 Agent de Maîtrise Marketing

RETRAITE :

- 1 CR

DECES :

- 2 CR

